

**Katia Terriot
Georges Cognet
François Marty**

Être psychologue de l'Éducation nationale

Missions et pratique

3^{ème} édition

DUNOD

Mise en page : Belle Page

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Dunod, 2024
11 rue Paul Bert - 92240 Malakoff
ISBN 978-2-10-085649-7

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	7
<i>Introduction</i>	11
1. La psychologie dans le contexte scolaire	13
CHAPITRE 1 – HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE DANS LE CADRE ÉDUCATIF	17
1. Le mouvement des idées	19
1.1 L'enfant n'est pas un adulte en réduction.....	20
1.2 L'enfant et l'adolescent, des sujets en développement.....	23
2. L'émergence et l'évolution de la psychologie scolaire en France	24
2.1 Les premières expériences en Europe	25
2.2 Une origine en France dès la fin de la Seconde Guerre mondiale	26
2.3 Les précurseurs	26
2.4 Une réforme non advenue	28
2.5 Un traumatisme inaugural.....	29
2.6 Un travail en équipe	30
2.7 Le diplôme d'État de psychologie scolaire.....	31
3. La création et le développement de la psychologie de l'orientation scolaire et professionnelle en France	34
3.1 Des années 1920 aux années 1970.....	34
3.2 Les années 1970	37
3.3 Des années 1980 à 2017.....	37
4. La création du corps unique en 2017	38
CHAPITRE 2 – EXISTE-T-IL UNE PSYCHOLOGIE SPÉCIFIQUE À L'ÉCOLE ?	41
1. Caractéristiques et contraintes	43
1.1 Les particularités d'un champ institutionnel	43
1.2 Le cadre de travail.....	44
1.3 Un équilibre délicat	45
1.4 Écrits et confidentialité.....	46
1.5 Les contraintes du cadre	47
2. Le milieu scolaire, considéré comme le principal contexte social de l'enfant et de l'adolescent	48
2.1 L'école maternelle et la première grande séparation.....	48

2.2 Le contexte de l'école élémentaire, le risque d'échec, et les éventuelles blessures narcissiques	50
2.3 Le collègue et le lycée : périodes potentielles de mal-être	51
2.5 L'éthique, un référentiel pour orienter la pratique	53
3. Un psychologue clinicien au sein de l'environnement scolaire	56
3.1 D'où provient la demande, quel est son contenu spécifique ?	57
3.2 Origine des demandes	61
3.3 Prioriser les demandes	62
3.4 Quelles symptomatologies ?	64
4. Problématiques rencontrées	65
4.1 L'angoisse de séparation	66
4.2 La perte de l'appétence pour les nourritures scolaires	66
4.3 Le refus scolaire anxieux	67
4.4 Les interventions auprès des enfants et des familles	68
4.5 Les relations avec les partenaires extérieurs	70
4.6 Les missions d'expertise	70
5. Un travail en réseau	74
5.1 Les réseaux d'aides aux enfants en difficulté	75
5.2 La circulaire de 2014	76
5.3 Le travail en réseau pour les psychologues de l'Éducation nationale spécialité EDO	78
 CHAPITRE 3 – LES MISSIONS ESSENTIELLES DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE	 81
1. Les missions des psychologues de l'Éducation nationale	84
1.1 Les missions communes aux deux spécialités	84
1.2 Les missions de la spécialité « Éducation, développement et apprentissages »	85
1.3 Les missions de la spécialité « Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle »	85
2. L'examen psychologique	86
2.1 Un acte essentiel	86
2.2 La première demande	89
2.3 Méthodologie et démarche	91
2.4 Un cadre contenant	91
2.5 Les entretiens menés par le psychologue	92
2.6 L'entretien avec la famille	93
2.7 L'entretien avec l'enfant	98

2.8 L'entretien avec l'adolescent	99
3. À propos de l'examen psychologique	101
3.1 Choix des tests et déroulement de l'examen.....	102
3.2 L'examen selon l'âge de l'enfant	103
3.3 Les outils de l'examen psychologique.....	105
4. Les épreuves d'évaluation du fonctionnement cognitif	106
5. Deux épreuves récentes	108
6. Rendre compte de l'examen	112
6.1 Avec l'enfant ou adolescent.....	113
6.2 Avec la famille	114
6.3 Avec l'enseignant.....	116
6.4 Les comptes rendus écrits.....	117
7. L'accompagnement psychologique	118
7.1 Le désir d'aider ne suffit pas	118
7.2 Un espace de parole et d'écoute	120
8. Un travail en partenariat	120
8.1 Un psychologue expert.....	121
8.2 Le rapport « d'expertise »	123
8.3 Les équipes de suivi de scolarisation	126
9. L'accompagnement en orientation	127
9.1 L'orientation	127
9.2 Les activités individuelles et collectives	128
CHAPITRE 4 – COMMENT DEVENIR PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?	131
1. Formation et recrutement	133
1.1 Le recrutement.....	133
1.2 La formation	134
1.3 Connaissances et compétences requises (cf. annexe D)	135
1.4 Le contenu de la formation.....	139
<i>Conclusion</i>	141
<i>Bibliographie</i>	145
ANNEXE A – CRÉATION DU CORPS DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE	147

Titre I^{er} – Dispositions statutaires applicables aux psychologues de l'Éducation nationale.....	152
Titre II – Dispositions modifiant les dispositions statutaires applicables aux psychologues de l'Éducation nationale et entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2020	178
Titre III – Dispositions modifiant le décret n° 2012-1513.....	179
ANNEXE B – LES MISSIONS DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE.....	181
ANNEXE C – FONCTIONNEMENT ET MISSIONS DES RASED.....	193
ANNEXE D – RÉFÉRENTIEL DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE.....	203
ANNEXE E – ARRÊTÉ DU 23 AOÛT 2017 FIXANT LES MODALITÉS DE STAGE, D'ÉVALUATION ET DE TITULARISATION DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE STAGIAIRES	219
ANNEXE F – RÉFÉRENTIEL DE FORMATION DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE STAGIAIRES	229
<i>Glossaire.....</i>	<i>235</i>



Avant-propos

Au moment de la rédaction de ce livre, et depuis la pandémie de Covid-19, les défis auxquels font face les enfants et les adolescents connaissent une augmentation significative. Cela a, par exemple, conduit le journal *Le Monde*, dans son édition du 2 août 2021, à faire la une avec le titre suivant : « Crises d’angoisse, tentatives de suicide... depuis décembre 2020, les problèmes de santé mentale explosent aux urgences pédopsychiatriques. »

Plus récemment, le Haut Conseil de la famille de l’enfance et de l’âge dans son rapport, adopté le 7 mars 2023, intitulé *Quand les enfants vont mal : comment les aider ?* note que « Les enfants et adolescents sont de plus en plus nombreux à connaître un épisode dépressif. Selon un sondage publié en mars 2022 pour l’association Psychodon, un jeune sur quatre déclare être malheureux et 24 % des jeunes sondés déclarent avoir des pensées suicidaires au quotidien ».

Dans ce contexte, marqué par une augmentation alarmante des troubles émotionnels chez les enfants et les adolescents, face à ces défis cruciaux en matière de santé mentale, notre ouvrage se positionne comme une ressource essentielle, présentant et décrivant la fonction du psychologue de l’Éducation nationale¹. Il encourage également les jeunes diplômés à rejoindre cette profession indispensable pour l’enfance et l’adolescence, soulignant le rôle stratégique de ces professionnels du champ psychoéducatif dans la prise en considération globale de l’enfant et de l’adolescent, intervenant dans les domaines de la prévention, de l’évaluation, de l’orientation, ainsi que dans celui de l’accompagnement individuel et familial.

Comment concevoir que des générations d’enfants et d’adolescents, accompagnés de leurs familles et des centaines de milliers d’enseignants, puissent partager un même espace d’apprentissage sans ressentir de joies, d’amitiés profondes, de succès personnels, de développement, mais également sans subir les conséquences de notes et de commentaires blessants, de solitude, ou d’anxiété liée aux préoccupations pour leurs proches pendant les cours ? Il semble improbable que la didactique et la pédagogie suffisent seules à résoudre les problèmes au sein de cette vaste communauté humaine. L’élève ne peut être réduit à sa dimension académique car l’enfant ou l’adolescent, avec ses aspirations, frustrations, moments de solitude, et parfois de

1. Le terme est écrit au genre grammatical masculin dans cet ouvrage mais il concerne aussi bien les hommes que les femmes.

dépression, demeure omniprésent dans la salle de classe, la cour de récréation, ainsi que dans les pensées de ses parents et de ses pairs. Ainsi, au sein de ce que nous décrivons plus loin comme un « océan de pédagogie », il est essentiel que l'institution scolaire maintienne une approche de psychologie clinique qui vise à reconnaître chaque élève en tant que sujet.

Cette troisième édition s'est enrichie de l'expertise de Katia Terriot, Maîtresse de conférences, qui connaît bien la formation et l'exercice des psychologues de l'Éducation nationale, option EDO.

Les auteurs



Introduction

1. La psychologie dans le contexte scolaire

Deux grandes conceptions traversent la psychologie dite scolaire : celle liée à l'étude du développement de l'enfant ou adolescent et celle qui étudie les processus psychiques en jeu dans la constitution du soi. Ces deux approches sont complémentaires. L'histoire des sous-disciplines de la psychologie les a pourtant profondément séparées. La première est étroitement liée à la psychologie cognitive et la seconde, à la psychologie clinique. Aujourd'hui, les missions du psychologue à l'Éducation nationale l'appellent à la fois du côté de l'évaluation des capacités cognitives de l'enfant et du côté de celle de ses modes de fonctionnement sur le plan de sa vie psychique. Elles sollicitent le psychologue de l'Éducation nationale dans l'aide qu'il peut apporter à l'enfant ou adolescent, à sa famille, mais aussi aux enseignants qui ont pour charge de construire les bases des savoirs élémentaires dont l'enfant ou adolescent aura besoin toute sa vie. C'est dire si le psychologue de l'Éducation nationale doit développer des compétences dans le domaine de l'écoute, de l'évaluation des demandes qui lui sont faites, dans l'accompagnement et le soutien apportés aux individus (et à leur famille) en difficulté, mais aussi dans le domaine des relations avec les autres intervenants du champ sanitaire et social. Davantage qu'un expert en évaluation des difficultés que rencontre l'enfant ou adolescent dans ses apprentissages fondamentaux, le psychologue de l'Éducation nationale est celui ou celle qui va prendre en compte la dimension subjective de l'enfant ou adolescent, considéré non pas seulement comme un élève, mais aussi et surtout comme une personne dans sa dynamique globale. Ce point de vue est fondamental dans la mesure où il permet de penser ses difficultés non seulement dans la dimension des apprentissages et de leurs aléas, ce qui risquerait de réduire la problématique de l'échec scolaire à la dimension d'un dysfonctionnement cognitif, sans lien avec sa problématique subjective, mais aussi dans celle d'une prise en compte de sa vie en relation avec l'ensemble de son espace psychique et son environnement familial et social.

On le voit, il s'agit là de deux conceptions du monde qui s'affrontent : d'un côté l'enfant ou adolescent est perçu dans sa relation au savoir ; en cas de difficulté, il s'agira d'intervenir dans ce strict champ cognitif sur une fonction défaillante et le psychologue de l'Éducation nationale sera convoqué en sa qualité d'expert pour intervenir sur les dysfonctionnements cognitifs (dyscalculie, dysorthographe, dyslexie, etc.). Selon l'autre philosophie, l'enfant ou adolescent est appréhendé dans sa dimension subjective,

et ses difficultés sont l'expression d'une problématique liée à un conflit psychique, problématique qui a un sens et qui concerne l'ensemble de son fonctionnement psychique. Le dysfonctionnement devient symptôme. Mais la différence entre ces deux conceptions n'empêche pas une certaine forme de complémentarité. D'un côté l'affectif et le cognitif sont étroitement liés, de l'autre les dysfonctionnements cognitifs doivent être travaillés spécifiquement, pour eux-mêmes. D'un côté, l'enfant ou adolescent est envisagé comme une personne en construction qui rencontre des difficultés dans sa subjectivation, de l'autre, il est étudié dans les différentes fonctions (apprentissage, socialisation, etc.) qui façonnent sa vie. La psychologie clinique apporte au psychologue la dimension de la subjectivité, celle de l'étude des interrelations entre l'individu et son environnement ; elle donne une vue globale du problème sans le « découper » selon le type de problème qu'il rencontre. La psychologie de l'Éducation nationale intègre ces deux dimensions de l'affectif et du cognitif ; mais pour pouvoir être exercée, elle suppose que le psychologue ait d'abord un regard clinique et une formation suffisante à la psychopathologie, avant d'entrer éventuellement dans des procédures d'aides spécialisées, telles les procédures de remédiation cognitive ou la psychothérapie de soutien.

L'enjeu de la psychologie à l'école est de situer l'enfant ou adolescent dans son fonctionnement, mais aussi dans son histoire. Le temps scolaire n'est qu'un moment dans l'histoire d'un sujet, un moment important certes, mais relatif et largement déterminé par des éléments qui échappent au seul domaine scolaire et qui appartiennent à son histoire singulière et familiale. C'est pourquoi aussi, l'exercice de la psychologie à l'école ne saurait se confondre avec une quelconque expertise en matière de pédagogie, même si le psychologue de l'Éducation nationale n'est pas ignorant en ce domaine ; elle ne saurait se réduire à un champ d'expérimentation des méthodes éducatives et encore moins à un auxiliaire pédagogique dont le but serait de faciliter les apprentissages. Soyons clairs, le psychologue n'est pas un enseignant, il n'est pas un référent ou un soutien pédagogique, que ce soit pour l'élève ou pour l'enseignant, il n'est pas non plus un spécialiste de telle ou telle fonction entrant en ligne de compte dans les différents apprentissages auxquels l'enfant ou adolescent doit se confronter. Le psychologue de l'Éducation nationale apporte une dimension hétérodoxe au champ strictement scolaire : il témoigne de l'importance de sa réalité psychique et du fait qu'un sujet tout seul, un sujet isolé de son contexte, cela n'existe pas.

Cette position remarquable qu'occupe le psychologue de l'Éducation nationale au sein des établissements scolaires du primaire ou du secondaire lui rend la tâche difficile parce que ses collègues enseignants voudraient abolir une distance pourtant indispensable pour qu'il puisse travailler dans le lien, mais sans confusion des places et des fonctions. Cette position est rarement admise et comprise, y compris par la hiérarchie, qui voudrait que la psychologie à l'école ne soit qu'une extension du domaine pédagogique, une aide à la mission de l'institution qui repose sur la transmission de savoirs, mission essentielle s'il en est, mais qui ne saurait délimiter la mission du psychologue. Le psychologue de l'Éducation nationale est donc d'abord un empêchement de tourner en rond, un témoin de la résistance qu'oppose la réalité psychique à la réalité tout court, témoin de l'importance que les adultes doivent accorder à la vie psychique de l'enfant ou adolescent, à ses difficultés parfois à surmonter ses peurs, ses échecs. Le psychologue de l'Éducation nationale est bien là pour aider l'institution à dynamiser le potentiel de l'enfant ou adolescent.

La psychologie à l'école est clinique parce qu'elle tente de rendre compte de faits psychiques, de dysfonctionnements qui impliquent le sujet dans sa dynamique subjective et intersubjective. La psychologie à l'école est clinique parce qu'elle tente de rendre compte de ces dysfonctionnements et qu'elle met en œuvre les moyens de les traiter au sein de l'école ou en dehors si nécessaire. Si aujourd'hui l'école accueille de plus en plus d'enfants en son sein, y compris les enfants qui présentent des handicaps physiques et psychiques, ce qui sûrement constitue un progrès et une façon efficace de lutter contre l'exclusion à condition que l'école se donne les moyens de sa politique, il n'en reste pas moins que parmi les traitements de ces difficultés à mettre en place, peu d'entre eux peuvent se réaliser dans l'école elle-même. Le psychologue à l'école est la personne clé de la situation, à la charnière entre l'interne et l'externe, seul capable de penser les soins psychiques dans leur globalité. Il lui faut donc une identité professionnelle suffisamment forte, imprégnée de la culture scolaire, pour accomplir sereinement sa mission. S'il est un partenaire privilégié du médecin de l'Éducation nationale, il n'en est pas l'auxiliaire. Il a seul la compétence en matière de bilans psychologiques et d'évaluation du fonctionnement psychique de l'enfant, le médecin n'est pas formé pour cela ; il peut également acquérir une solide formation en psychopathologie au cours de ses études, et aussi au cours des compléments que suivent beaucoup de psychologues de l'Éducation nationale. Pourtant, ces deux personnages un peu atypiques dans le monde

scolaire ont à travailler ensemble, de façon concertée et dans le respect mutuel de leurs rôles et fonctions. Le psychologue peut apporter au médecin des éléments de compréhension irremplaçables sur la situation psychologique d'un enfant. De la qualité de cette coopération dépendra celle des aides qui seront apportées aux enfants et à leurs familles. Le psychologue de l'Éducation nationale travaille également en étroite collaboration avec d'autres partenaires en interne : les enseignants spécialisés du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), les assistants de service social, les infirmiers et les équipes éducatives au sens large, mais également en externe avec les associations et structures de soins ou éducatives. Il a une vision globale et complexe de l'enfant ou adolescent qui en fait un professionnel bien précieux au sein de l'Éducation nationale.

CHAPITRE 1

Histoire de la psychologie dans le cadre éducatif



Sommaire

1. Le mouvement des idées	19
2. L'émergence et l'évolution de la psychologie scolaire en France	24
3. La création et le développement de la psychologie de l'orientation scolaire et professionnelle en France.....	34
4. La création du corps unique en 2017	38

1. Le mouvement des idées

La psychologie scolaire n'est pas née de rien. Elle n'est pas née non plus du jour au lendemain. Tout au contraire, la constitution d'un courant de la psychologie qui aurait pour vocation de s'occuper des enfants scolarisés est le fruit d'une très longue gestation dont on peut retrouver quelques traces dans l'histoire (néanmoins récente) des idées.

La psychologie de l'enfant s'est développée tardivement dans l'histoire des sciences humaines et, ce, vraisemblablement parce que l'enfance – telle que nous la connaissons aujourd'hui – n'a été que tardivement distinguée des autres âges de la vie. L'enfant a été identifié encore plus récemment comme un être ayant des besoins spécifiques. Il a fallu, en particulier de la Renaissance jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les questionnements des pédagogues, confrontés aux difficultés des enfants dans les apprentissages fondamentaux, pour que commence à s'envisager l'enfance comme distincte de l'âge adulte. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, elle se résumait à l'âge de la dépendance aux soins maternels. Étroitement emmailloté pour être plus facilement transporté, l'enfant suivait ses parents dans leurs déplacements, de la ville aux champs, d'une pièce à l'autre dans la maison. Suspendus à une patère, le nourrisson et le très jeune enfant assistaient aux travaux domestiques, avant d'en accomplir plus tard certains, des plus simples, jusqu'à ce que l'âge d'apprendre à lire et à écrire arrive, et encore pour certains d'entre eux seulement. Ce temps d'école était rarement un temps plein, l'obligation y était toute relative et le besoin de main-d'œuvre si fort à la maison que souvent l'enfant se soustrayait à cette contrainte de l'étude. L'apprentissage était celui du métier, l'étude étant réservée à une minorité. L'école rassemblait sur ses bancs des écoliers de tous âges, de conditions souvent modestes et de niveaux épars. Le pédagogue devait s'adapter tant bien que mal à cette disparité. L'école était davantage religieuse que laïque, privée plutôt que publique. Il fallut attendre la loi de 1905 qui établit le partage des biens entre l'État et l'Église pour que l'éducation devienne un secteur à la charge des pouvoirs publics. C'est d'ailleurs à cette occasion que furent mis au point les premiers tests d'intelligence (Binet et Simon) afin d'évaluer le degré d'intelligence des enfants en âge d'être scolarisés. Tests de mesure certes, mais surtout de tri, en vue de l'orientation des enfants en difficulté vers des classes spéciales dites de perfectionnement, spécialement créées à cet effet. Bien qu'étant née au siècle précédent (Itard, Decroly, etc.), la pédagogie spécialisée s'est institutionnalisée avec l'aide des